



Le carburant le moins cher près de chez vous

« Sud Ouest » vous indique les stations les moins chères.

Gazole	AMBARÈS - RN 10	Leclerc	1,796 €/l
SP98	BOULIAC - Rue de la Gabarrie	Auchan	1,913 €/l
SP95-E10	AMBARÈS - RN 10	Leclerc	1,809 €/l
SP95	TALENCE - Rue Pacaris	Leclerc	1,890 €/l
E85	MÉRIGNAC - All. des Conviviales		0,756 €/l
GPLc	BOULIAC - Rue de la Gabarrie	Auchan	0,920 €/l

Tous les prix sur **SUD OUEST.FR**



Données extraites du site prix-carburants.gouv.fr (relevées hier soir, tarifs renseignés par les gérants des stations-service)

À noter

Le Challenge du ruban rose revient en octobre, les inscriptions sont ouvertes

Bordeaux. Courir ou marcher pour soutenir le dépistage du cancer du sein : le Challenge du ruban rose fait son retour à Bordeaux les 17 et 18 octobre pour une 22^e édition. Et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Les participantes et participants ont le choix entre une marche ou une course de 5,5 km. Les départs se feront à 8 h 30 (course) et 9 heures (marche) le samedi 17 et le dimanche 18 à 8 h 55 (course) et 9 h 15 (marche) sur les quais, depuis la Maison écocitoyenne. À noter, en raison des travaux sur le pont de pierre, l'arrivée sera déplacée et se fera à la placette au niveau du ponton Yves-Parlier, quai des Queyries rive droite, et non plus au miroir d'eau. De plus, pour limiter l'impact sur la planète, les organisateurs ne distribueront plus de bouteilles d'eau en plastique et demandent aux participants de venir avec leur gourde, qu'ils pourront remplir grâce à des points d'eau à disposition au village. L'an dernier, l'événement avait mobilisé près de 25 000 personnes et permis de récolter des dons pour développer des actions de prévention.

Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur challengedurubanrose.fr/bordeaux. Tarif : 17 euros.

SPORTS

Le BEC sous la menace d'une expulsion des terrains de l'Université de Bordeaux

Le Bordeaux Étudiants Club fait face à une crise majeure avec une menace d'expulsion des installations qu'il utilise au Campus de Pessac, faute de remboursement d'une dette de près de 200 000 euros envers l'Université

Frédéric Laharie
flaharie@sudouest.fr

Branle-bas de combat au Bordeaux Étudiants Club (BEC). Ce monument du sport bordelais, plus ancien club universitaire de France qui fera 130 ans en 2027, le club de l'ancien président du Comité olympique français Nelson Paillou, des championnes olympiques Colette Besson (athlétisme) et Brigitte Latrielle (escrime), fait face à une crise sans précédent. Trois de ses plus importantes sections (football, rugby et athlétisme), soit 530 des 1 730 licenciés, sont sous la menace d'une expulsion du Campus en septembre, à la reprise de la prochaine saison sportive.

Le coup de semonce a été donné le 6 juin sous la forme d'un courrier-commandé adressé au président du BEC omnisports, Laurent-Pierre Castagnéra, par celui de l'Université de Bordeaux. Dean Lewis y fixe un ultimatum de six mois pour rembourser la dette de 194 886,55 €, selon « un plan d'apurement intégral des sommes dues transmis avant le 30 juin [...] qui devra être accompagné d'un premier versement minimal de 50 000 euros ».

Plus radical encore, les conventions liant le club au campus ne seront pas renouvelées à la rentrée, actant une expulsion des installations au 31 août.

Les dirigeants atterrés

Pour les dirigeants du BEC, ce n'est rien de moins qu'un « coup de massue sur la tête et un coup de poi-

gnard dans le dos ». « Nous sommes atterrés de cette décision unilatérale qui nous place au bord du précipice, sans possibilité de nous organiser à deux mois de la reprise des entraînements et des compétitions », souffle Éric Lanau, président de la section rugby qui vient de remonter en Régionale 1.

« La décision de l'Université nous condamne quasiment à une mort inéluctable », s'indigne Laurent-Pierre Castagnéra. Pour Yannick Bureau, président de la section football jusqu'à l'assemblée générale du 18 juin au cours de laquelle il a été remplacé par Alain Bonnefoy, « c'est

« On est bénévoles, on se bat pour les enfants, ils vont tous partir, c'est dix ans de ma vie pour rien »

un scandale absolu, une incohérence majeure de politique publique ». L'école de football d'une centaine de gamins ne devrait pas y survivre : « On est bénévoles, on se bat pour les enfants, ils vont tous partir, c'est dix ans de ma vie pour rien », constate-t-il, très amer.

Ces presque 195 000 euros correspondent aux arriérés de redevances réclamés par l'Université pour l'occupation de ses terrains et de sa parcelle foncière sur le site de Rocquencourt, à Pessac. Pendant des décennies, le BEC y a vécu dans une sorte de symbiose avec l'Université, occupant le domaine public dans une relative insouciance financière.

SOLUTIONS DE REPLI À L'ÉTUDE

En attendant un possible moratoire, les dirigeants du BEC et la mairie de Bordeaux travaillent à trouver des solutions de repli pour les trois sections menacées d'expulsions des terrains de l'Université. « Un tarif de 45 euros l'heure est inaccessible pour un club comme le BEC mais la Ville n'a pas non plus vocation à payer pour les clubs qui louent leurs installations, pose Ariane Van Ghelue, adjointe aux sports. On ne les abandonne pas, on essaie de répondre à toutes les demandes dans les limites des disponibilités. » Le football jouerait à la plaine Colette-Besson à Bordeaux-Lac pour les seniors hommes. Les féminines à Chambéry avec qui elles sont déjà en entente. Pour le rugby, une solution est étudiée à Gradignan, sur le terrain de la ligue Nouvelle-Aquitaine qui reste à homologuer. Et des créneaux ont déjà été réservés pour l'athlétisme à l'espace sportif rénové du parc Les-

Utilisateur-payeur

Mais l'autonomie des établissements en 2007 (dite loi Pécresse) et un tournant radical en juin 2022 ont sifflé la fin de la récréation. La règle est désormais celle de l'« utilisateur-payeur ». Chaque heure de terrain ou de piste est facturée 45 euros. Problème pour le BEC, un mois à peine après l'édiction de cette règle, l'Université imposait la fermeture administrative, pour raison de sécurité, de son club-house historique, construit par l'architecte bordelais et ancien Béciste Pierre Ferret et entièrement financé sur les fonds propres du club.

Les deux années suivantes ont été marquées par les envahissements réguliers du site par les gens du voyage et des squatteurs, avec des détériorations et des cambriolages du club-house provisoire. Pour un club amateur dont les recettes reposent sur les cotisations des familles, la participation des anciens et quelques maigres partenariats, la marche s'est avérée trop haute. « Nous avons pourtant fait un geste en versant 15 500 euros en mai dernier pour prouver notre bonne foi, plaide Castagnéra. Un premier protocole d'accord, évoquant une remise gracieuse, nous avait même



été murmuré par un vice-président en janvier.»

Cette demande a crispé Dean Lewis. «Le 0 euro n'est plus possible dans le modèle économique de nos installations. En tant que président d'un opérateur public, je me dois de faire respecter les termes d'une convention que le BEC a signée. Je rends des comptes, je ne peux pas me permettre de ne pas recouvrer les montants dus.»

Les dirigeants du club regrettent, eux, de ne pas avoir été intégrés aux discussions, autour d'un échange de terrains, entre la direction de l'Université et l'ancienne municipalité écologiste de Bordeaux.

La reprise du dialogue ?

En fin de semaine dernière, le président Laurent-Pierre Castagnéra a adressé un nouveau courrier à Dean Lewis, en forme de main tendue. Il propose une rencontre pour «élaborer en commun un plan de remboursement des sommes dues, ainsi qu'un moratoire calendaire pour nos équipes afin de réunir, ne se-

« Je rends des comptes, je ne peux pas me permettre de ne pas recouvrer les montants dus »

rait-ce que durant une année, maintenir nos activités sportives sur le site de Rocquencourt », écrit-il, espérant une réponse avant l'AG de la section, ce vendredi 26 juin.

Le président de l'Université, que nous avons joint avant la réception de ce courrier, n'est pas opposé à mettre toutes les cartes sur table, après le coup de pression du 6 juin. «Le fait d'avoir écrit un courrier plus directif peut acter un déblocage. Il faut que ça soit un "instant de vérité" pour normaliser la relation. Il y a une ligne de crête à trouver entre ne rien payer comme c'est le cas aujourd'hui, et ce qu'ils peuvent réellement payer.»

Ligne de crête ou pas, à coup sûr un chemin escarpé pour éviter au BEC de tomber dans le gouffre.



Construit en 1982 et 1983 sur les fonds propres du BEC, le club-house du domaine de Rocquencourt à Pessac (en bas) n'est plus utilisable depuis juillet 2022, pour des raisons de sécurité.

En haut à gauche, Ghislain Lueza et Éric Lanau, vice-président et président de la section rugby avec Laurent-Pierre Castagnéra, président du BEC omnisports. À droite, l'école de rugby du BEC rugby ici lors d'un entraînement en mai dernier. ARCHIVES THIBAUT SEURIN/SO, F.L./SO ET QUENTIN SALINIER



MÉRIGNAC

Sur les vols de nuit, socialistes et écologistes n'ont pas la même ligne

Au conseil municipal du 22 juin, une délibération sur les restrictions de vols à l'aéroport a divisé la majorité PS, divers gauche et écologistes

Ce lundi 22 juin, le thermomètre pointe à plus de 40°C dehors et il n'y a pas de clim, ni de lumière dans la salle du conseil municipal de Mérignac, où les élus transpirent devant deux ventilateurs d'appoint. Les débats ont connu aussi quelques pics de chaleur, le long d'une séance de presque quatre heures et 36 délibérations.

Celle sur l'adoption du règlement intérieur ne rafraîchit pas l'ambiance. Le maire PS Thierry Trijoulet présente le texte « issu de réunions avec tous les groupes ». « Il est équilibré », semble adhérer le chef de groupe Rassemblement national (quatre élus) Jimmy Bourlieux qui, toute la soirée, souffle le chaud et le froid, alternant des politesses de bon élève et des attaques ou propos clivants, propres à provoquer les réactions de la gauche.

Jimmy Bourlieux présente ainsi un amendement, « réponse à l'absentéisme » proposant des « sanctions progressives », baisses d'indemnités en cas « d'absence injustifiée » : « un signal clair sur l'exemplarité ». « C'est une posture, les élus sont plutôt assidus », commente le maire. « Jordan Bardella a un taux d'absentéisme de 73 % au Parlement européen. Je suis ravi que votre leader ne soit pas votre modèle », persifle Émilie Marchès (radicaux de gauche). « Il a un taux de participation de 95 % aux votes », renvoie l'élu RN. Querelle de chiffres, débats sur la visibilité de l'action politique. Amendement rejeté.

« L'ouverture espérée est réduite à une couche de vernis prête à craquer », enchaîne de son côté Thierry Millet. Le chef de file des cinq élus divers droite critique le peu de cas fait des propositions de son groupe dans la rédaction du texte final qui, entre autres défauts, limiterait l'expression des élus. « La vôtre n'a pas été bridée », rétorque le maire. Règlement adopté, malgré l'abstention du RN et l'opposition de la droite.

« On rester responsables »

Le débat suivant crée un clivage plus inédit. Il porte sur la restriction des vols de nuit à l'aéroport dans le cadre de la consultation publique sur le projet d'arrêté de la préfecture. Un sujet sensible : les Villes de Talence et Pessac ont donné des motions défavorables au « scénario » du préfet et la Métropole s'appête à faire de même vendredi. La « contribution » présentée par le maire de Mérignac s'avère plus favorable au projet, « première étape concrète pour réduire les nuis-

sances », qui « protège la santé des riverains » tout en « préservant l'activité économique et les emplois du territoire ». Elle porte aussi des revendications, demandant que Mérignac ne devienne pas une plate-forme de délestage pour les vols de nuit détournés d'autres aéroports. « On valide un acquis en restant responsables », résume Thierry Trijoulet.

« Le scénario du préfet n'assure pas la réduction des vols » et « privilégie la rentabilité économique au détriment du coût sanitaire et humain, attaque l'écologiste Sylvie Cassou-

« On est tous d'accord dans la majorité pour dire que vous donnez la nausée »

Schotte, qui salue l'action des associations et riverains opposés au projet. Le groupe - neuf élus - émet un avis défavorable et demande un couvre-feu entre 23 heures et 6 heures du matin.

« Fait historique, je suis d'accord avec les écologistes », commence Jimmy Bourlieux. Il critique une réponse « petit bras [...] qui ne défend pas assez les riverains ». Son groupe ne participe pas au vote. Contribution adoptée, avec les voix de la droite. Le débat sur le compte financier unique (CFU), bilan de l'année 2025 présenté par la première adjointe Va-

nessa Fergeau-Renaux, remet les oppositions en place. Un exercice qui confirme « la solidarité financière de la Ville », selon la majorité : « 36 millions d'euros investis, recettes dynamiques, taxes locales inchangées, dette maîtrisée. » Thierry Millet vote contre un budget qu'il n'a pas approuvé, pointant l'endettement et des taxes trop hautes. Jimmy Bourlieux l'imite, même s'il concède : « Les chiffres sont plutôt bons. » Avant d'évoquer la « faillite » des collectivités de gauche, Métropole et Département, qui ont des élus dans la salle. Nouvelles protestations.

Des propos « borderline »

Dernière passe d'armes à l'occasion d'une délibération d'apparence anodine sur les tarifs solidaires de l'Aqua Stadium qui s'appliquent à plusieurs ayants droit - seniors, personnes handicapées, sans-emploi, etc. Jimmy Bourlieux s'abstient car la liste comprend aussi les titulaires de l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA). « En réalité, des clandestins, qui vont s'établir de manière illégale et qui n'ont qu'une vocation [...] retourner dans leur pays. » Des propos « borderline » pour Émilie Marchès et « détestables » pour Vanessa Fergeau-Renaux qui pointe la « réaction pavlovienne » du cadre d'extrême droite, dès qu'on parle d'étrangers. Ce dernier persiste et signe : « Mon combat, c'est de lutter contre l'immigration massive, contre le remplacement [...] notre pays est menacé de mort civilisationnelle... »

« On est tous d'accord pour dire que vous donnez la nausée », lance l'écologiste Aimeric Enard. Voilà la majorité ressoudée.

Serge Latapy



Les élus de Mérignac ont voté lundi 22 juin une contribution à la consultation publique sur la restriction des vols de l'aéroport. ILLUSTRATION GUILLAUME BONNAUD / SO